



BULLETIN DE DON IFI

Impôt sur la Fortune Immobilière

	Je fais un don de :	□ 500€	□ 1000€	□ 2000€	☐ Autre montant :	€
	Fiscalité : il est possible d'imputer sur le montant de votre IFI 75 % du montant des dons effectués à la Fondation Centrale Lyon, dans la limite de 50 000 € (don maximal de 66 666€).					
•	Je souhaite que mon don soit orienté vers : Je souhaite effectuer mon don IFI :			 L'ensemble des actions de Centrale Lyon □ Formation & Entrepreneuriat □ Solidarité & Diversité □ Recherche □ Promotion de la parole scientifique □ Éco - Campus 		
	□ par chèque à l'ordre de Centrale Lyon □ par virement sur le compte de l'Établiseement en précisant la mention "Don IFI" dans le libellé. Demander le RIB par email à joseph.rolland@ec-lyon.fr ou par sms au 06 10 01 25 31					
	☐ J'autorise Centrale Lyon à affecter mon don à un autre projet, si les dons recueillis pour le projet que souhaite soutenir sont supérieurs aux besoins.					
	Je souhaite rester anony	yme :	Oui	□Non		
	Je souhaite recevoir des de Centrale Lyon et ses		☐ Oui	□ Non		
	Nom:		Prénom :			
	Code postal /Ville :					
	Téléphone : Date & Signature :		Promotion	1:		
•	Au nom de la Fondation Centrale Lyon, un très grand merci pour votre don si précieux !					
	Arnaud Breuillac (ECL 1981) - Président de la Fondation Pascal Ray - Directeur de Centrale Lyon					

Fondation Centrale Lyon 36, avenue Guy de Collongue 69130 Écully - France

Vos contacts:

Joseph Rolland : joseph.rolland@ec-lyon.fr - 06 10 01 25 31 **Chrystèle Martoglio :** chrystele.martoglio@ec-lyon.fr - 04 72 18 63 52